

# Conseil Syndical



Audenge le 16 décembre 2022



## Thèmes proposés

1. Information sur les dossiers en cours.
2. Délibérations à l'ordre du jour.



# 1. Informations sur les dossiers en cours:

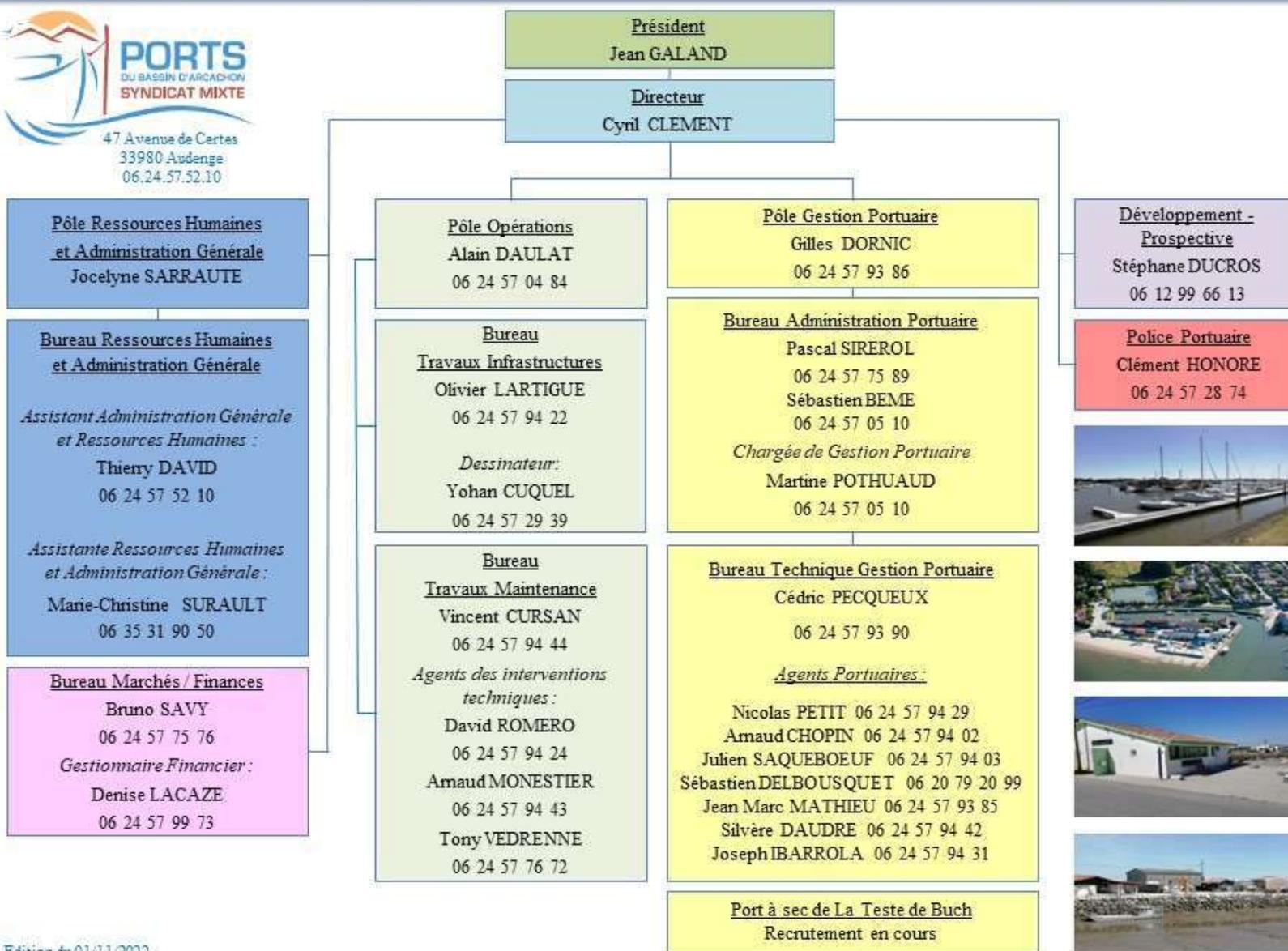
- Fonctionnement du Syndicat Mixte;
- Gestion du domaine public;
- Finances
- Point travaux;
- Dragage;
- Questions.



## Fonctionnement du Syndicat Mixte - RH:

- ⇒ Arrivée de M Bême en provenance de la commune de Salles au 1<sup>er</sup> novembre: administration portuaire / suivi des AOT terrestre et plan d'eau;
- ⇒ « Groupe de travail » port à sec initié en interne: infrastructures, dossier environnemental, règlement, personnel, matériel, calendrier...
- ⇒ Mise en ligne d'un poste d'adjoint technique agent technique polyvalent pour la régie (à effectif constant);
- ⇒ Comme tous les ans, participation des agents portuaires sur l'entretien des mouillages en soutien de la régie;

# Organigramme du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA)





## Fonctionnement du Syndicat Mixte – fonctionnement courant

- ⇒ Site internet SMPBA.FR : 315 000 vues avec mise en ligne de documents;
- ⇒ Prochain CTAOT le 24 janvier à 10h, essentiellement dossiers Pôle Nautique La Teste;
- ⇒ 6 conseils portuaires ont été organisés d'octobre à décembre.
- ⇒ Communication: prochaine lettre d'information au premier trimestre 2023;
- ⇒ Implantation du SMPBA: pour des raisons indépendantes de notre volonté, le siège du SMPBA risque de devoir déménager. Opportunités sur vos communes?
- ⇒ Rencontres et représentations:
  - Réunions périodiques avec le CRCAA et l'UPNBA,
  - Réunions techniques « habituelles »: Sous-Prefet, DDTM, SIBA, Maires, Agence de l'eau, entreprises..

## 2. Budget:

- ⇒ Redevances 2020 recouvrées à 99%;
- ⇒ Redevances 2021 recouvrées à 98%;
- ⇒ Redevances 2022 recouvrées à 93% (150 872€);
- ⇒ Résultat actuel 2022: 2 398 155 € (2 046 547€ en 2021 soit +17,3%) ;
- ⇒ Dotation de transfert 2022 CD33 reçue en début d'année;
- ⇒ Subvention Europe et Région (40k€ chacune) pour les travaux de l'aire de récupération des déchets coquilliers à Andernos-les-Bains 100k€;
- ⇒ Subventions « port exemplaire »: dossier du port de Betey parmi les 10 lauréats mis en avant au salon nautique (800k€); (dragage de Vieux Port à Lanton non retenu);
- ⇒ Demande de subventions Aires de carénage et dossier Port à Sec La Teste en cours;
- ⇒ Futures demandes de subvention aménagement Ostréicole Meyran et Aménagement « Codimer ».



# Budget au 16 décembre 2022

2022

14/12/2022

Fonctionnement		Total	Engagé 2022	Payé 2022	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement
Chapitre 11	impots et Frais fonctionnement courant activité (véhicules, fluides, nrj,...)	640 600,00 €	681 242,29 €	571 082,72 €	274 324,22 €	455 048,31 €	78%
	Entretien maintenance ouvrage (comptes 6156 - 61521 -61558...)	615 914,74 €	300 948,23 €	230 383,71 €			
Chapitre 12	MASSE SALARIALE	1 370 000,00 €	1 093 233,35 €	1 093 156,95 €	276 766,65 €	276 843,05 €	80%
Chapitre 65	Autres comptes Gestion Courante (redevances, formations, ...)	22 485,38 €	17 037,38 €	14 177,56 €	5 448,00 €	8 307,82 €	76%
Chapitre 66	Emprunts (6611 : interets)	162 300,00 €	119 411,87 €	119 411,87 €	42 888,13 €	42 888,13 €	74%
Chapitre 67	Charges exceptionnelles (subventions, titres annulés)	33 000,00 €	27 259,50 €	27 259,50 €	5 740,50 €	5 740,50 €	83%
Chapitre 68	Dotation aux provisions	8 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €	0%
		2 852 300,12 €	2 239 132,62 €	2 055 472,31 €	613 167,50 €	796 827,81 €	

Investissement		Total	Engagé 2022	Payé 2022	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement
Chapitre 16 (empunts & dettes)		465 000,00 €	412 314,60 €	412 314,60 €	52 685,40 €	52 685,40 €	89%
Chapitre 20 (immo incorporelles)		15 000,00 €	11 591,33 €	3 207,95 €	3 408,67 €	11 792,05 €	77%
Chapitre 21 (immo corporelles)		5 000,00 €	3 930,28 €	3 930,28 €	1 069,72 €	1 069,72 €	79%
Chapitre 23 (immo en cours)		3 226 256,13 €	3 208 565,14 €	2 507 831,22 €	17 690,99 €	787 030,85 €	99%
		3 711 256,13 €	3 636 401,35 €	2 927 284,05 €	74 854,78 €	852 578,02 €	

### 3. Tarification 2022 et 2023 (au vote à ce CS):

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Total (1) redevances plan d'eau annuelles 2022 hors passages	Places passages (2)+I3:K11		Total global redevances plan d'eau 2022 (1) + (2)	Listes d attente (3)		Total global redevances plan d'eau et listes attente 2022 (1) + (2) + (3)	AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2022
	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022			Nbre contrats	Redevances 2022		Nbre	Redevances 2022		Nbre contrats	Redevances terrestres 2022	
ARES	9	4 214 €	262	95 040 €	20	9 779 €	291	109 033 €	8	1 709 €	110 742 €	31	800 €	111 542 €	46	65 964 €	177 506 €
ANDERNOS	285	207 013 €	534	193 648 €	64	27 276 €	883	427 937 €	203	54 781 €	482 718 €	26	360 €	483 078 €	134	154 826 €	637 904 €
LANTON	447	321 178 €	141	51 927 €	5	2 051 €	593	375 156 €	170	54 270 €	429 426 €	43	645 €	430 071 €	17	50 937 €	481 008 €
GUJAN MESTRAS	10	7 149 €					314	153 908 €	7	2 755 €	156 663 €	27	405 €	157 068 €	535	417 987 €	575 055 €
LA TESTE DE BUCH	308	252 276 €					449	322 406 €	64	24 611 €	347 017 €	69	1 035 €	348 052 €	156	125 410 €	473 462 €
BIGANOS	245	46 979 €						46 979 €	13	2 786 €	49 765 €	36	540 €	50 305 €	95	2 905 €	53 210 €
<b>TOTAL facturé au 02/12/2022</b>	<b>1 304</b>	<b>838 809 €</b>	<b>937</b>	<b>340 615 €</b>	<b>534</b>	<b>255 995 €</b>	<b>2 530</b>	<b>1 388 440 €</b>	<b>465</b>	<b>140 912 €</b>	<b>1 526 566 €</b>	<b>232</b>	<b>3 785 €</b>	<b>1 529 811 €</b>	<b>983</b>	<b>818 029 €</b>	<b>2 398 145 €</b>

**REDEVANCES PLAN D'EAU 2023 (TARIFS en euros TTC)**

**REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe**

 Tarification de contrats annuels: attribution de janvier à août tarif annuel, ensuite tarif de passage  
 Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

**1/ Redevances d'occupation**

Catégories de ports selon leur niveau d'accessibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		Basse saison du 1er octobre au 30 avril	Moyenne saison mai juin et	Haute saison du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	88,00	2,10	6,60	11,00	2,00
Catégorie 2	71,00	1,80	5,55	8,80	1,50
Catégorie 3	34,00	1,55	3,30	5,50	1,00

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

Catégorie 3 : Ports fluviaux de Biganos

 NB : Occupation mensuelle hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics.  
 Tarification minimale de 15€

Navire multicoque sur linéaire public dans le port (sauf bateaux professionnels)	Prix simple X2 sur domanialité et équipement (hors corps mort et devant AOT terrestre)
Navire patrimonial	- 35 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire propulsion à voile	- 20 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres (uniquement pour toute attribution initiale de l'AOT concernée avant 2020)	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
---	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
---	---

**REDEVANCES PLAN D'EAU 2023 (TARIFS en euros TTC)**

**REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe**
**2/ Redevances domaniales annexes**

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA sans catways avec eau et/ou électricité	Catégorie C : - ponton aménagé SMPBA ou - quai avec eau et/ou électricité	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	76,00 €	56,00 €	38,00 €	32,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire moyenne et haute saison (mai à septembre)	6,30 €	4,90 €	3,15 €	1,55 €	0,00 €
Montant hebdomadaire basse saison (1er oct au 30 avril)	3,00 €	2,35 €	1,52 €	0,75 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	0,95 €	0,80 €	0,55 €	0,25 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Digue ouest quai Jean Bonnat) + Patrimoine La Teste + Gujan OstréaEdulis

Catégorie B : Lanton (Fontainevieille + Taussat Vieux Port digue est) + Lanton Cassy ABCD

Catégorie C : La Teste de Buch (Dignes Est)

Andernos (Bétey) - Lanton (Taussat Vieux Port digue Ouest)

Catégorie D : Lanton (Cassy Digue E), Meyran Est darse ouest (début), Canal fond de darse, Ares et Andernos

Catégorie E : Lanton (piquets), Canelot et L'aignillon

Biganos (port de Biganos et port des Tuiles) et devant AOT terrestres

**3/ Redevance d'amarrage - Corps morts**

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUIN/JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUIN/ JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ères lignes	33,00	21,00	10,00	6,00	1,50
2ème ligne et suivantes	66,00	40,00	20,00	12,00	3,00

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune	15€/3 ans /par liste occupation annuelle
5 / Déplacement d'un navire mis en sécurité par le SMPBA à terre ou sur plan d'eau	350 €
6 / Navire sans autorisation - occupation sans droit ni titre. Tarification journalière	100 €

## REDEVANCES TERRESTRES 2023 (TARIFS en euros TTC)



### 1 / Redevances d'occupation annuelles

NB : tarification minimale de 15€

ELEMENT D'OCCUPATION		TARIF au m <sup>2</sup>
1	TP	0,88 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,70 €
3	TP + Quai SMPBA	1,85 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	2,40 €
5	TP stockage de bateaux entreprise nautique	5,25 €
6	Terrasse de restaurants et commerces	9,30 €
7	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	40,00 €

Bateau(x) de l'ostréiculteur, du pêcheur ou (le) bateau d'intervention de l'entreprise de construction, de location ou de maintenance nautique titulaire d'une AOT dispose automatiquement d'un emplacement plan d'eau pour son(ses) navires professionnels.

ACTIVITES		TARIF
8	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,35%
9	Transformateur EDF 50kV<Tension<130kV	14 770 €
10	Transformateur EDF 50kV<Tension<130kV	51 425 €
11	Réseau communication électronique aérien	55,54€/km
12	Réseau communication électronique enterré	41,66€/km
13	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 880 €
14	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	8 400 €
15	Réseaux transport/distribution énergie ratio port (RP) <2000hab	153 €
16	Réseaux transport/distribution énergie 2000<RP <5000	(0,183P-213)€
17	Réseaux transport/distribution énergie 5000<RP <20000	(0,381P-1204)€
18	Réseaux transport/distribution énergie 20000<RP	(0,686P-19489)€
19	Réseaux eau et assainissement	30€/km
20	Installation eau/assainissement (cabane SMPBA Professionnelle)	30% du montant TTC

### 2 / Redevances outillage

ELEMENT D'OUTILLAGE		TARIF
21	Portique/Potence entenus par le SMPBA	735 €/an
22	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA (gravitaire)	16,50 €/m <sup>2</sup> bassin/an
23	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	160€/an/entreprise/port
24	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (16m < navire < 20 m)	5 250 € par mise à l'eau
25	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (20m < navire < 30 m)	15 750 € par mise à l'eau
26	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (pour navire > 30 m)	26 250 € par mise à l'eau
27	Aire de carénage SMPBA (maxi 5 jours d'utilisation par bateau)	15 €/j d'utilisation
28	Aire de lavage SMPBA	2€/3mins d'utilisation
29	Carte aire de carénage/lavage pour les professionnels	330 €
30	Navire, véhicule, remorque...sur aire de carénage, cale ou aire tech	100 €/j
31	Bassin à flot	12 000 €/an
32	Stockage de navires (1) ou marchandises et assimilées (2) sur zone de sécurité publique SMPBA	2€ (forfait) ou 2€/m <sup>2</sup> (2) occupé par jour
33	Stationnement de remorques sur aire identifiée	10 €/j
35	Frais de procédure sur CGV	50 €
36	Place port à sec (ml/an sans entretien manœuvres illimités- cf régl)	250€/ml bateau /an
37	Frais de reproduction de clés (pontons /cabanes SMPBA)	10 €
38	Nettoyage port ou partie du port par le gestionnaire	100€/entreprise/port



## Gestion et Police portuaire:

- ⇒ Discussions à venir à Ares sur l'utilisation des AOT et la répartition adaptée terre pleins cabanes. Echanges aussi nécessaires sur récupération des coquilles.
- ⇒ Evolution des périmètres de compétence:
  - ⇒ Transfert secteur du Lapin Blanc à La Teste au 1<sup>er</sup> janvier 2023;
  - ⇒ Travaux sur transfert frange Lapin Blanc à la pointe de l'aiguillon au SMPBA comme extension du port de La Teste (1<sup>er</sup> trimestre 2023) en lien avec besoins de dragage;
- ⇒ Surveillance des ports pendant les fêtes;
- ⇒ Contrôles sur le plan d'eau sur le sud (navires « illicites » en lien avec les dragages à venir sur le bassin;
- ⇒ Plaisance: 1971 inscrits sur les listes d'attente (ouverture d'une spécifique au port à sec);
- ⇒ Bilan annuel:
  - ⇒ Plan d'eau: 3240 contrats (1327 places au port, 937 corps morts, 534 vacances de quai et 465 passages)
  - ⇒ Domaine terrestre: 983 contrats.

## Gestion et Police portuaire:

⇒ Plaisance: vignette 2023 à apposer sur le bateau (elle va être envoyée par courrier);



Corps morts



Place au Port

⇒ Gestion de la Maline de la Barbotière Est par le SMPBA sur demande des professionnels à compter du 1er janvier 2023;

⇒ Mise à disposition de moyens humains et matériels en janvier pour la halte nautique de Cazaux (délibération à ce conseil),

⇒ Lancement des études sur le schéma d'aménagement portuaire avec le CRCAA pour le volet ostréicole en janvier;

## 4. Travaux réalisés ou en cours : quelques réalisations du SMPBA en 2023

ARES: Aménagement paysager du fond de darse 10k€



ARES : Aménagement aire de retournement voirie Est et installation racks à annexes: 105k€



ANDERNOS-LES-BAINS : création d'une aire de récupération de coquilles 100k€



LANTON: Remise en conformité (système et incendie) et modernisation de la station de distribution de carburant de Fontainevieille: 10k€



LANTON : Remplacement ponton traque A Cassy: 110k€



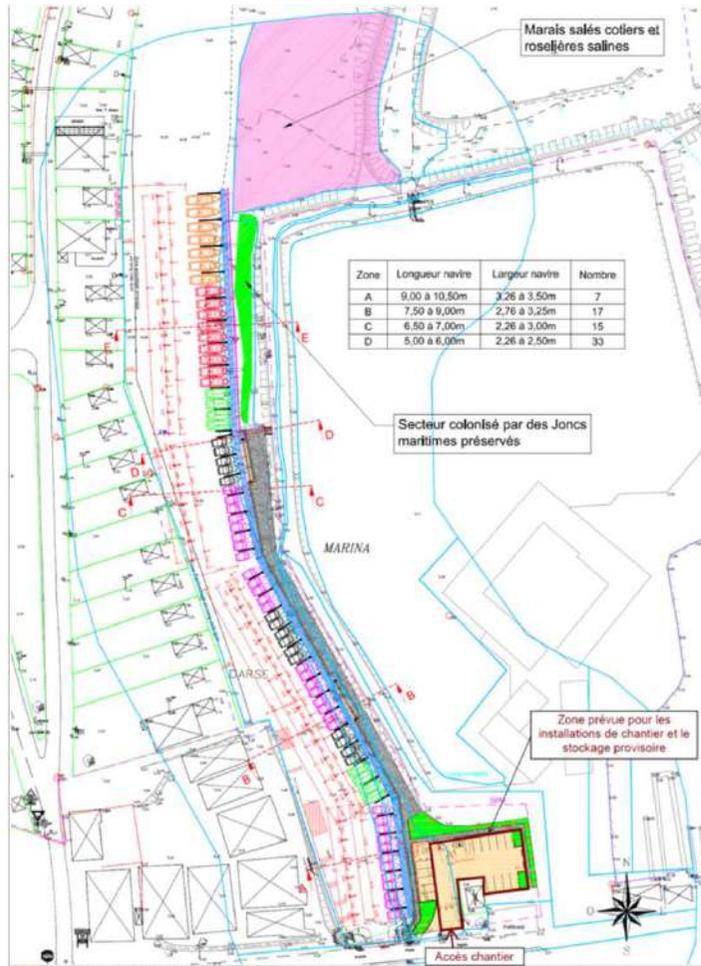
BIGANOS: réalisation d'un nouveau pont 250k€



GUJAN : voirie entrée du port de la barbotière – 120 K€



# GUJAN Réalisation aménagement et sécurisation plaisance port de Gujan « OstréaEdulis » - 1,375 M€



LA TESTE : Mise en place énergie + eau sur le ponton patrimoine 30 k€.



LA TESTE: Aménagement des voiries en accompagnement de l'aménageur 440k€



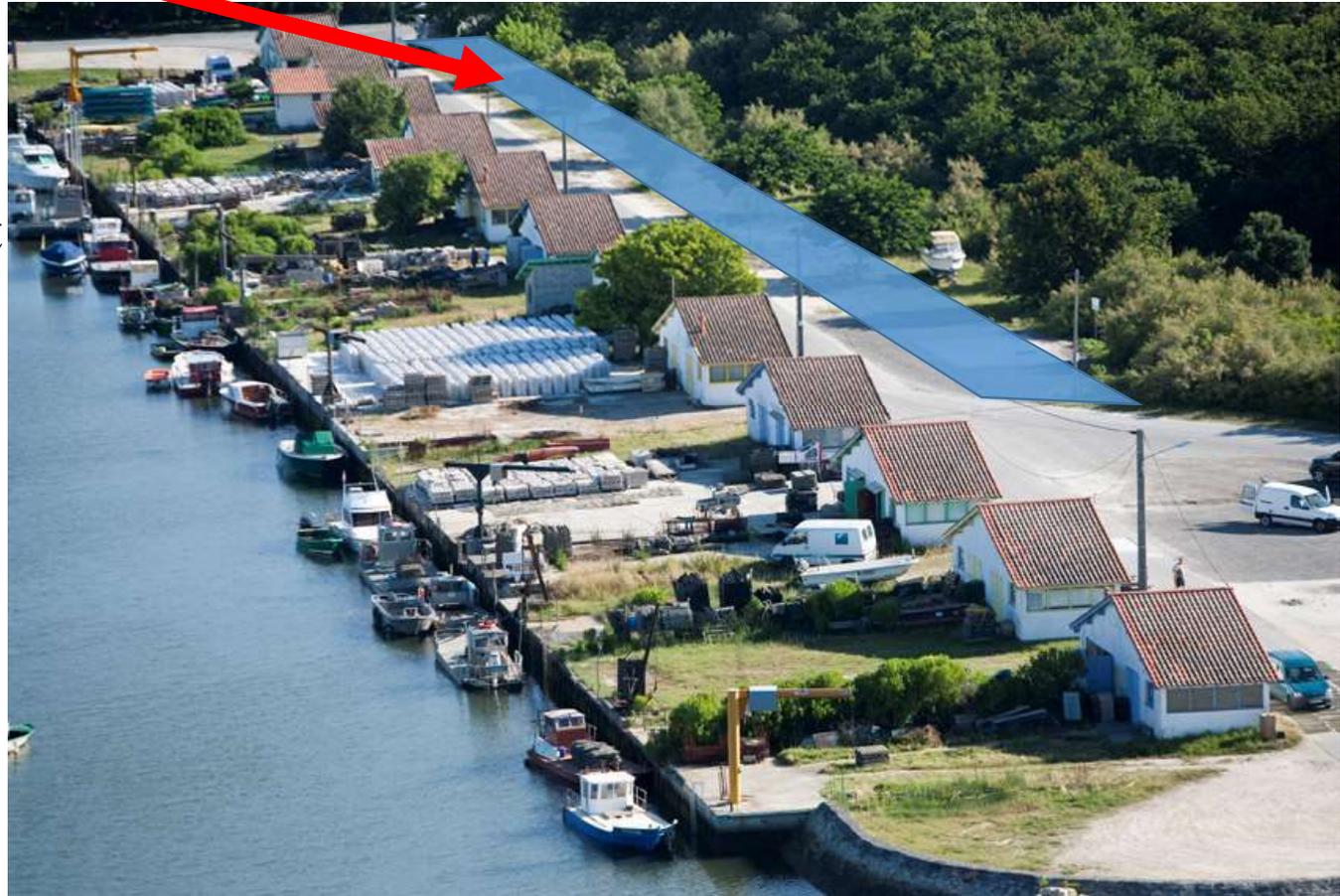
## LA TESTE: Rénovation cale de mise à l'eau : 90k€



**- A venir :**

**ARES**

- Enfouissement des réseaux et aménagement du cheminement de la voirie Est.
- Rénovation des sanitaires;
- Etude zone de réception des déchets coquilliers,
- Suite aménagement des voiries
- Ponton d'accueil en entrée de port
- ...



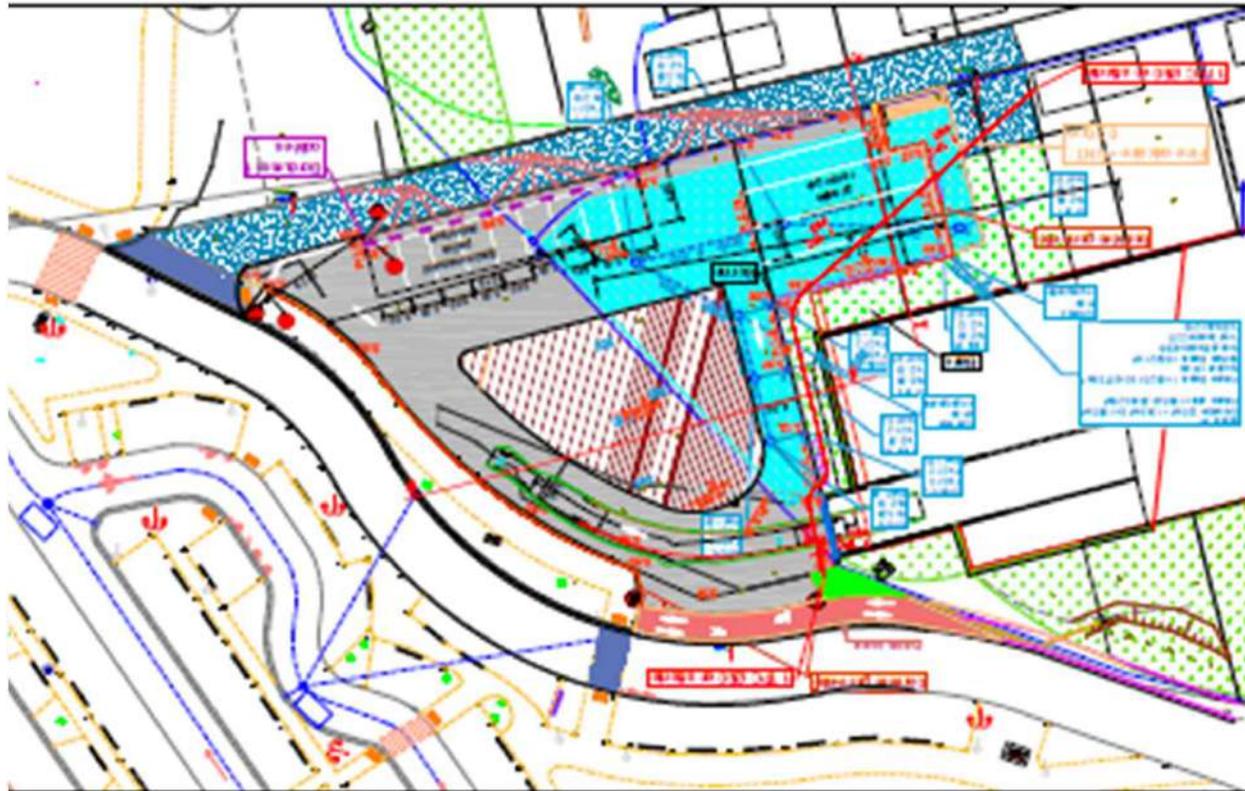
## ANDERNOS-LES-BAINS Rénovation sécurisation et modernisation du Port du Betej



- Enquête publique été 2022;
- Avis favorable commissaire enquêteur puis Coderst
- Arrêté d'autorisation environnementale ;
- Porter à connaissance confirmant la pose des palplanches fin d'année;
- Nouveau passage en conseil de gestion du PNMBA;
- En attente arrêté modificatif.
- Dossier de consultation des entreprises;
- Début des travaux automne 2023;
- Fonctionnement du port maintenu notamment l'été.
- Subvention port exemplaire

ANDERNOS: Réfection de la cale de mise à l'eau et aménagement d'un parking et d'une zone technique à remorques: 250k€

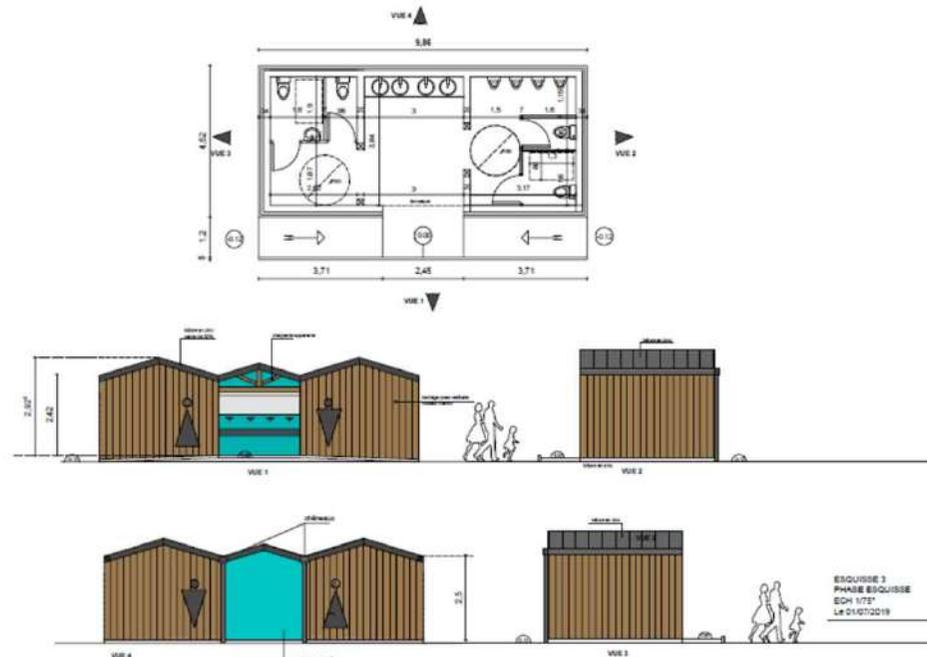
**À partir du 9 janvier 2023 pour 6 semaines**



LANTON : Remplacement ponton traque B Cassy - 130k€  
=> Après la saison 2023



# LANTON Sanitaires Fontainevieille - 110k€



LANTON Vieux port CNTC et abords: entretien maintenance du bâtiment, et réalisation d'une structure pour les voiliers: 35k€



## BIGANOS



- Etude sur quais et berges port de Biganos;
- Aménagement cale canoé et ponton (45k€);
- Mise en œuvre de passerelles d'accès et d'amarrage sécurisées;
- Mise en œuvre d'un ponton flottant Port des Tuiles;
- Sécurisation de la voirie du port des Tuiles;
- Amélioration des voiries port de Biganos;
- Dragage du port de Biganos.



## LA TESTE-DE-BUCH

Aménagement de l'avenue des ostréiculteurs 1,3M€;

Création de 2 aires de carénage (dossier subvention agence de l'eau);

Sécurisation des places de plaisance à Rocher et désensablement;

Construction/réparation de cabanes;

Etudes sur ponton d'accueil Port de La Teste Centre

Sécurisation de la plaisance et modernisation digue ouest;

Réalisation de quais professionnels port de La Teste Centre (digue centrale);



Gujan:

Réalisation d'un ponton patrimoine Larros:  
100m, 30 navires (500k€): dossier autorisation  
en cours.

Réalisation de quais professionnels

Rénovations de cabanes SMPBA,

Aménagement de voiries tous ports,



Ainsi que 650k€/an en entretien maintenance sur tous les ports dont

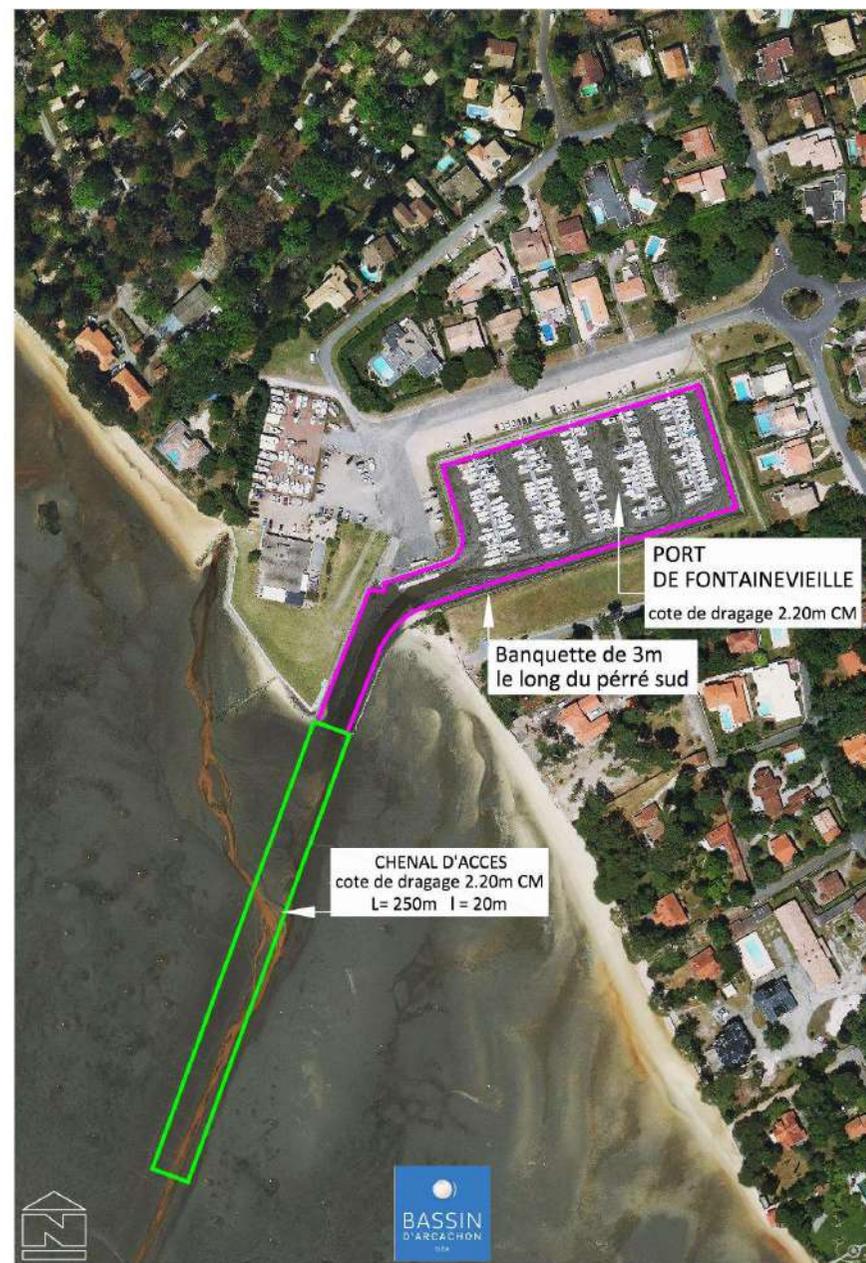


- Installations crosses et échelles pros et linéaire public (50k€)
- Espaces verts,
- Entretien voiries,
- Entretien maintenance Aire de Carénage (20k€)
- Signalisation horizontale et verticale,
- Entretien courant cabanes SMPBA
- Maintenance maline et adduction d'eau de mer installations SMPBA,
- Désensablements ponctuels,
- Entretien et maintenance des sanitaires,
- Contrôles périodiques obligatoires et actions consécutives,
- Fournitures pour actions régie,
- Nettoyage, dépollution, évacuation d'épaves,
- Matériel pour entretien maintenance Corps Morts,
- ...

## 5. Le Dragage:

Février 2022 : Arès (Tracasse)  
Lanton (Fontainevieille) 350k€

Printemps 2022: Biganos Port des Tuiles



## 5. Le Dragage:

### Prochaines opérations :

- Lanton (Vieux Port)
- La Teste (Aiguillon)
- Andernos (port, entrée et chenal)
- Arès (port ostréicole)
- Biganos
- 1 port de Gujan (selon UGS Césaré)



Calendrier:

⇒ Prochain Conseil Syndical (précédé de la réunion d'information aux élus):  
le XX Avril à XX H à XX ?



## **2. Délibérations à l'ordre du jour :**

**Délibération 14-2022 :** Décision Modificative n°1 - Budget 2022.

**Délibération 15-2022 :** Débat d'Orientation Budgétaire 2023.

**Délibération 16-2022 :** Vote du Budget Primitif 2023.

**Délibération 17-2022 :** Tarification 2023.

**Délibération 18-2022 :** Attribution de subventions aux associations en 2023.

**Délibération 19-2022 :** Adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du CDG 33.

**Délibération 20-2022 :** Adhésion au service Rémunération / Chômage du CDG 33.

**Délibération 21-2022 :** Création d'un emploi permanent à temps complet - Tableau des effectifs actualisé.

**Délibération 22-2022 :** Modification du Règlement Intérieur - Membres du Conseil Consultatif du SMPBA.

**Délibération 23-2022 :** Signature des procès-verbaux de mise à disposition.

**Délibération 24-2022 :** Convention d'occupation temporaire du Domaine de Certes.

**Délibération 25-2022 :** Convention de coopération « public-public » relative à la dépose des pontons de la halte nautique de Cazaux.